Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 107 (1962)

Heft: 5

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ennemie atteignait déjà Besançon. Parmi les blessés légers qu'il avait ainsi soustraits à la captivité, se trouvaient des hommes et des sous-officiers des 30e, 31e, 52e, 54e, 62e D.I. et du 17e C.A.

Rentré à Moutier pour midi, nous entendîmes à 13 h. 30, l'allocution radiodiffusée du maréchal Pétain, au peuple français. Le nouveau chef du gouvernement réfugié à Bordeaux annonçait qu'il envoyait des plénipotentiaires aux Allemands pour leur demander de négocier les conditions d'un armistice qui devait être conclu « dans l'honneur et entre soldats ». La pluie d'orage qui ruisselait sur les vitres de la salle d'école où nous nous trouvions avec quelques camarades ajoutait encore au lugubre du moment.

(A suivre.)

Major Eddy Bauer

Revue de la presse

La 4º A. T. A. F. 1

Il s'agit de la *Quatrième Force Aérienne Tactique Alliée* qui a été créée à Landsberg, en Allemagne, en 1952 et dont le PC se trouve à Ramstein dans le Palatinat.

C'est une force aérienne dont l'affectation à l'OTAN est prévue ², mais non pas une force déjà affectée, véritablement intégrée. Elle ne passe sous le commandement et le contrôle direct du Commandement suprême allié en Europe de l'OTAN (SHAPE) qu'au moment de l'« état d'alerte imminente ».

La 4° A.T.A.F., dont la zone d'action va de l'Eiffel aux Alpes (couvre donc des territoires allemands, français et luxembourgeois), est encadrée au nord par la 2° A.T.A.F. à l'ouest par la D.A.T. ³ française, au sud par la 5° A.T.A.F., prolongée par la 6° A.T.A.F. qui, elle, est chargée de la protection de la Grèce et de la Turquie.

 $^{^{1}}$ Condensé d'un article du numéro de la 2e quinzaine de février 1962 de « Bled-5/5 ».

² R.M.S., numéro de décembre 1961, p. 568.

⁸ D.A.T.: Défense aérienne du territoire.

La Suisse se trouve donc à la soudure entre les 4e et 5e A.T.A.F., sinon recouverte, en puissance, par l'une ou l'autre de leur zone d'action!? — Il ne faut pas oublier notre situation géographique. Nous avons beaucoup trop la tendance d'isoler tous nos problèmes de défense nationale, ce qui est proprement inconcevable et ridicule à notre époque, surtout pour nous.

Mais revenons à la 4^e A.T.A.F. qui rassemble des officiers, sousofficiers et soldats des armées de l'air américaine, canadienne, française et, depuis 1959, allemande.

Sa mission est de se tenir prête, en permanence, à intervenir, dans un délai de quelques minutes, au profit de l'OTAN.

En effet, dans l'exécution de son programme d'instruction et au cours de fréquentes manœuvres, les divers éléments nationaux de la 4º A.T.A.F. coopèrent étroitement avec les groupes d'armées de l'Alliance Atlantique.

D'autre part, un accord entre les commandants nationaux, dans le cadre de la 4^e Force, permet le maintien en alerte des radars et des avions 24 heures sur 24.

Ce groupement comprend environ 1500 appareils, engins, autant avions que missiles, tous des plus modernes, qui opèrent à partir de 25 différentes bases et qui sont appuyés par un système radar de contrôle et d'alerte aériens. Son effectif est de 50 000 hommes, Allemands, Américains, Canadiens et Français, répétons-le.

A Ramstein, ville d'une vingtaine de mille habitants — pour ne citer qu'un seul exemple — travaillent et vivent, avec leurs familles, des militaires appartenant aux quatre nations représentées dans la 4° A.T.A.F. Dans les écoles, qui sont nombreuses, les enfants s'amusent en toutes langues et s'entendent fort bien entre eux. Il n'y a guère qu'au réfectoire qu'on enregistre des réactions diverses des camarades alliés et qui sont provoquées par la cuisine, qui est... américaine.

Mais — dit-on — «l'esprit OTAN » n'en règne pas moins aux « forces adaptées » qui montent la garde aux frontières de l'Est.